

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le **04 OCT, 2024**

ID : 077-217701721-20241002-2024100207-DE

ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Commune d'Esmans (77)

Demande de
dérogation
Article R. 581-26
du Code de
l'Environnement

Table des matières

1. Préambule : nature de la demande de dérogation.....	2
2. Cadre réglementaire.....	3
a. Document graphique du RLP arrêté le 17/07/2024	3
b. Axes de circulation spécifiques	4
3. Analyse de l’ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d’autre des Routes à Grandes Circulations (RGC).....	5
a. Analyse de l’ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d’autre de la D605 :5	
b. Analyse de l’ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d’autre de la RD606 :	8
4. Synthèse des localisations des dispositifs de publicité enseignes et pré-enseignes aux abords de la RD605 et RD606 et de leur conformité	12
5. Bilan de l’analyse de l’ambiance urbaine et de la qualité paysagère	23
6. Projection de panneaux de 6m ² et 8m ² aux abords de la D605 et D606	24

1. Préambule : nature de la demande de dérogation

La demande concerne la dérogation permise par **le second alinéa de l'article R. 581-26 du Code de l'Environnement.**

« II.-Dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, la publicité non lumineuse apposée sur un mur ou une clôture ne peut avoir une surface unitaire excédant 4 mètres carrés, ni s'élever à plus de 6 mètres au-dessus du niveau du sol.

Toutefois, cette surface pourra être portée à 8 mètres carrés dans la traversée desdites agglomérations, lorsque la publicité est en bordure de routes à grande circulation définies dans les conditions prévues à [l'article L. 110-3](#) du code de la route et à l'exception des parties de ces voies qui sont désignées comme restant soumises aux dispositions du II du présent article, aux termes d'un arrêté préfectoral pris après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, dans sa formation dite " de la publicité " et des maires des communes. »

Ainsi, pour la commune d'Esmans, la demande de dérogation est présentée afin d'étendre la limite de surface des dispositifs muraux de publicités et préenseignes à 8m² de surface en ZP3 le long des voies de grande circulation D605 et D606, à la place de 4,70m² de surface et 6 mètres de hauteur maximum dans le RNP. La demande de dérogation comprend également l'étendue à 6m² de surface en ZP2 le long de la voie de grande circulation D606.

2. Cadre réglementaire

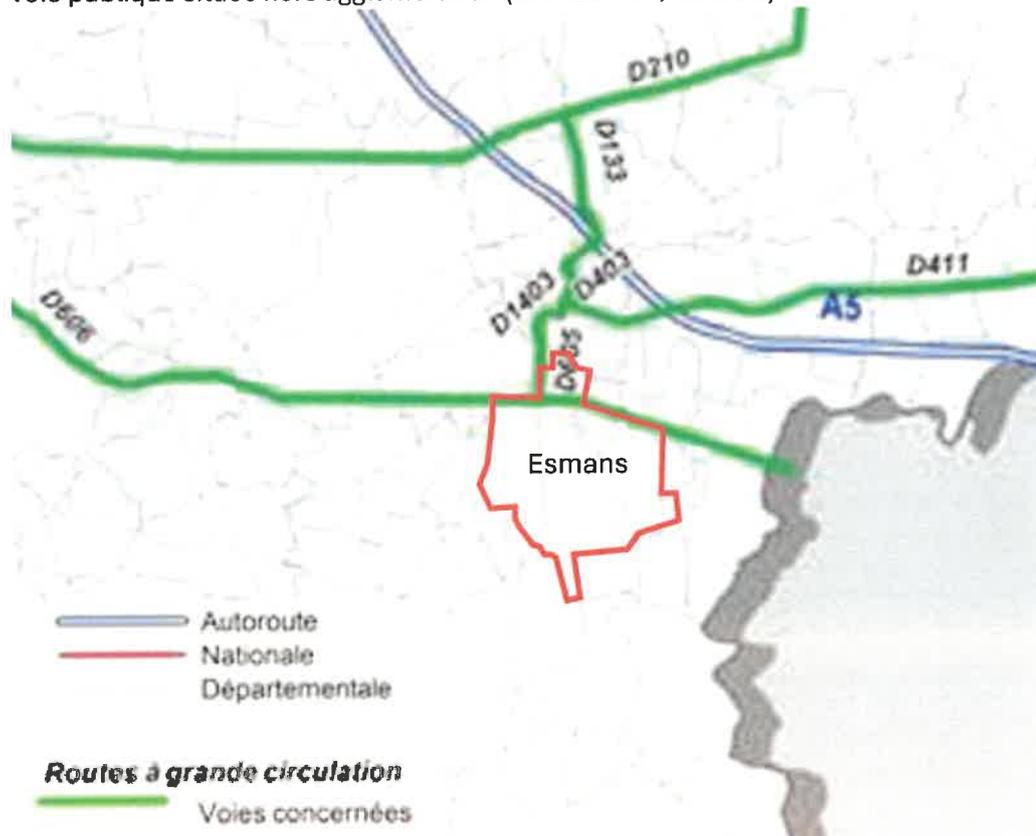
a. Document graphique du RLP arrêté le 02/10/2024



b. Axes de circulation spécifiques

Certaines routes possèdent une réglementation spécifique au titre de leur typologie :

- Dans une agglomération de moins de 10 000 habitants (hors unité urbaine de plus de 100 000 habitants), la surface d'une publicité murale implantée en bordure d'une route à grande circulation (RGC) passe de 4 m² à 8m² (art. R581-26).
- Les publicités scellées au sol sont interdites si elles sont visibles d'une autoroute, d'une bretelle d'accès ou d'une route express (art.R581-31, alinéa 2).
- Les publicités scellées au sol sont interdites si elles sont visibles d'une déviation ou une voie publique située hors agglomération (art.R581-31, alinéa 2).



Les RD 605 et 606 sont considérées comme routes à grande circulation. Ainsi, le premier point ci-dessus s'applique pour les publicités murales implantées en bordure de ces voies.

Par ailleurs, le territoire d'Esmans n'est pas concerné par les autres axes de circulation spécifiques (autoroute, bretelle, voie express ou déviation).

3. Analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d'autre des Routes à Grandes Circulations (RGC)

- a. Analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d'autre de la D605 :

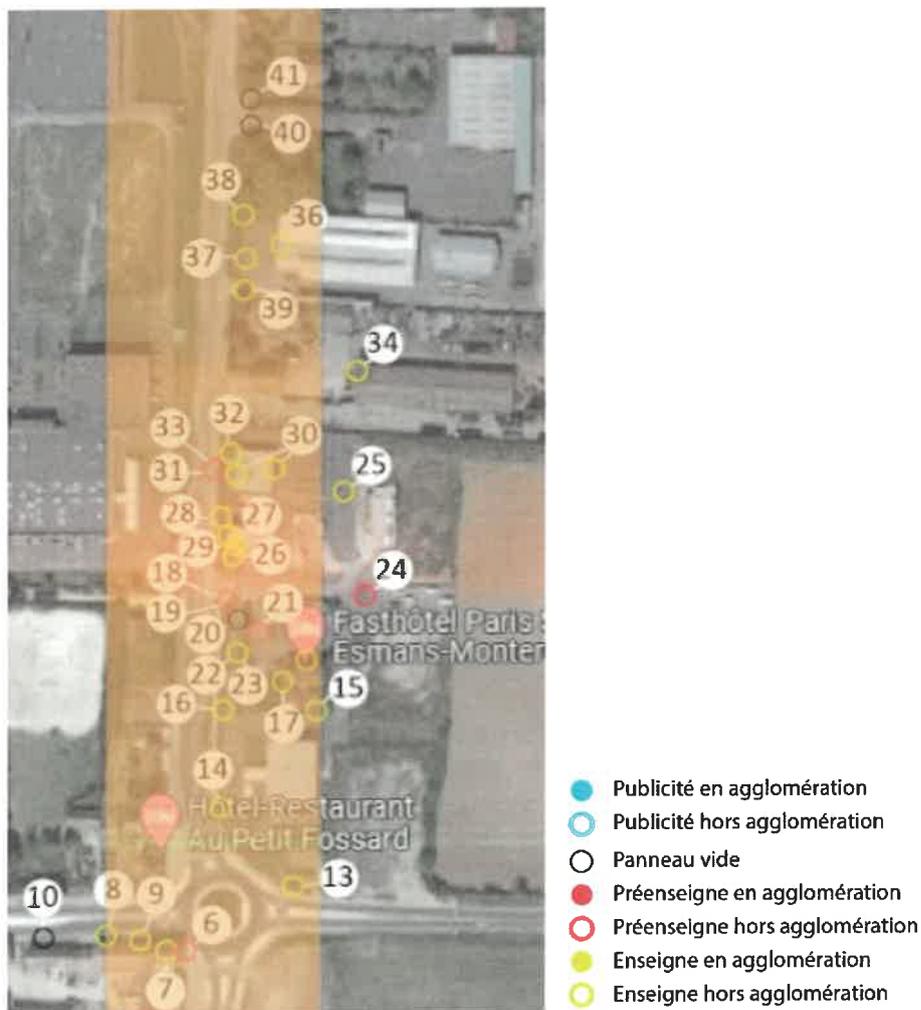


Analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d'autre de la D605

 Zone d'activité

 Limites communales

L'axe D605 se compose d'un seul court tronçon nord-sud sur le territoire d'Esmans, c'est un axe fonctionnel routier en 2x1 voie bordant une zone d'activité. L'axe marque la limite communale entre Esmans à l'Est et Varennes-sur-Seine à l'Ouest. La zone d'activité d'Esmans regroupe diverses activités commerciales et industrielles (Hôtel, restaurant, supermarché de moyenne surface, magasins de bricolage...). Celle de Varennes-sur-Seine est constituée des arrières des commerces de la zone du Bréau (station-service, grandes surfaces et drive) ainsi que quelques logements et hôtel/restaurant. Les dispositifs publicitaires, d'enseignes et de préenseignes sont nombreux et parfois multiples pour les mêmes activités, de part et d'autre de la voie, impactant d'autant le caractère rural du secteur. C'est pourquoi, côté Esmans, le RLP prévoit l'installation d'un totem regroupant les préenseignes/enseignes de plusieurs établissements. En effet, cela permettra de réduire la confusion visuelle qui peut être ressentie avec de trop nombreux panneaux. Ces dispositifs constituent cependant la base de l'ambiance visuelle du secteur et permettent l'information aux usagers des présences et localisations des établissements. Certaines activités commerciales, comme le Lidl, étant installées depuis peu, ces dispositifs d'indication sont nécessaires et doivent pouvoir être visibles par les usagers de la route départementale facilement. De plus, l'activité commerciale et les panneaux qu'elle implique côté Varennes-sur-Seine,



Localisation des dispositifs de publicité, préenseigne et enseigne dans la zone d'activité, le long de la D605 à Esmans (cf. tableau de synthèse)



Dispositifs de publicité, préenseigne et enseigne dans la zone d'activité, le long de la D605 à Esmans

b. Analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d'autre de la RD606 :

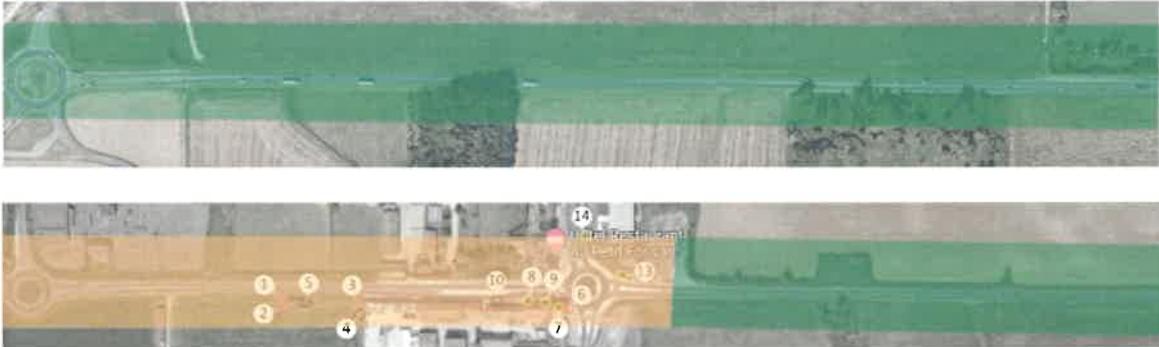


Analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère de part et d'autre de la D606

-  Espace naturel à dominante agricole
-  Tissu urbain continu à dominante résidentiel
-  Zone d'activité
-  Limites communales

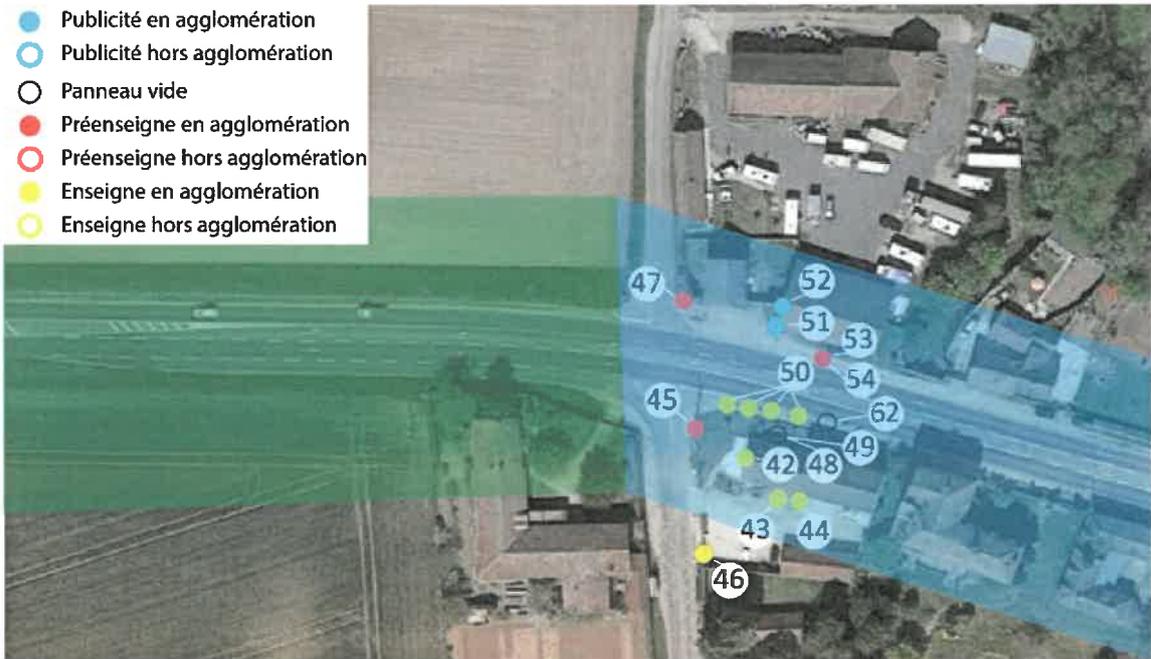
L'axe D606 majoritairement implantés Est/Ouest se compose de tronçons de différentes natures paysagères:

- **Différents tronçons d'espaces naturels majoritairement entourés d'espaces agricoles.** Ces tronçons sont particulièrement épargnés de tout dispositif publicitaire, préenseigne et enseigne. Ils encadrent les quartiers dit du « Petit Fossard et du Grand Fossard ».
- **Un tronçon de tissu urbain continu à dominante résidentielle dit du « Grand Fossard », également à cheval entre Cannes-Ecluses au nord et Esmans au sud.** Ce tronçon accueille également quelques commerces et activités économiques locales de plus petite taille. Certains dispositifs de publicité y sont installés, ainsi que les préenseignes et enseignes des activités locales. Ils participent au dynamisme visuel de la route.
- **Un tronçon dit du « Petit Fossard » au croisement de la D605 et de la D606 passant dans une zone d'activités** (supermarché Lidl, Magasin Objectif Musique, futur pôle hôtelier et de restauration...) où de nombreux dispositifs sont installés. De même que pour le tronçon de la D605, ils participent à l'information des utilisateurs de la route départementale.



Zooms sur les ambiances paysagères et localisation des dispositifs de publicité/préenseigne le long de la RD606» au Petit Fossard

- Publicité en agglomération
- Publicité hors agglomération
- Panneau vide
- Préenseigne en agglomération
- Préenseigne hors agglomération
- Enseigne en agglomération
- Enseigne hors agglomération



Zooms sur les ambiances paysagères et localisation des dispositifs de publicité/préenseigne le long de la RD606» au Grand Fossard



Dispositifs de publicité/préenseigne dans le tronçon « Zone d'activité » (Petit Fossard vu de l'ouest)



Dispositifs de publicité/préenseigne/enseigne dans le tronçon
« Tissu résidentiel continu et activités économiques » le long de la route départementale 606 dans le Grand Fossard



Ambiance paysagère dans les tronçons « Espaces naturels à dominante agricole » de part et d'autre de la route départementale 606 à l'ouest de la commune (Google Street 2022).

4. Synthèse des localisations des dispositifs de publicité enseignes et pré-enseignes aux abords de la RD605 et RD606 et de leur conformité

En jaune : les dispositifs concernés par la dérogation

En rouge : les dispositifs non-conformes au projet de RLP incluant la dérogation

En gris : les dispositifs vides

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON NUMERIQUE	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE NUMERIQUE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
1	PANORAMA 01 60 77 64 19	Mc Donald - Montereau	Apposée sur une bâtisse en ruine	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)	X					1 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)
2	PANORAMA 01 60 77 64 19	Meuble Saviard - Esmans	Apposée sur une bâtisse en ruine	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)	X					1 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)
3	PRESTIACTES services	ROYAL STEAKHOUSE - Esmans	Sur bâtiment	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)	X					1 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)
4	PRESTIACTES services	Emplacement Libre	Emplacement libre - Sur bâtiment	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)						1 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
5	PANORAMA 01 60 77 64 19 Affi-sage MANAGEMENT 01 60 78 97 32	Emplacement Publicitaire Libre	Apposée sur une bâtisse en ruine	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)						1 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)
6	AVENIR ESA.1.1.1	Meuble Saviard - Esmans	Dispositif 3 faces sur bâtiment	RD 219 - Petit Fossard (Sud)	X					3 x 3 x 2.50 env.	Oui avec dérogation (>4,70m2)
7	OBJECTIF MUSIQUE 01 64 22 06 48	OBJECTIF MUSIQUE - Esmans	Sur bâtiment	RD 219 - Petit Fossard (Sud)			X			1 x 3 x 1 env	OUI
8	OBJECTIF MUSIQUE 01 64 22 06 48	OBJECTIF MUSIQUE - Esmans	Sur bâtiment	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)			X			1.8 x 1.65 env.	OUI
9	OBJECTIF MUSIQUE 01 64 22 06 48	OBJECTIF MUSIQUE - Esmans	Sur bâtiment	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)			X			2,5 x 0,5 env	OUI
10	LIBERTE EVENTS 03 29 08 83 92	Emplacement libre	Sur bâtiment	RD 606 - Petit Fossard (Ouest)						2 x 2	OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON NUMERIQUE	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
11	LIBERTE EVENTS 03 29 08 83 92	LIBERTE EVENTS - Esmans	Scellé au sol	RD 219 - Petit Fossard (Sud)				X		2.15 x 1.2	OUI
12	LIBERTE EVENTS 03 29 08 83 92	LIBERTE EVENTS - Esmans	Sur portail-ajouré	RD 219 - Petit Fossard (Sud)					X	?	OUI
13	LIDL	LIDL - Esmans	Sucette sur terrain scellé au sol	RD 606 - Petit Fossard (Est)					X ?	?	OUI
14	LIDL	LIDL - Esmans	Sucette sur terrain scellé au sol	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					X ?	?	OUI
15	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Sur la face sud de l'hôtel	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					X ?	?	OUI
16	LIDL	LIDL - Esmans	Totem scellé au sol	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					X ?	?	OUI
17	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Sur la face ouest de l'hôtel	RD 605 - Petit				X ?		?	OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
				Fossard (Nord)							
18	ROYAL STEAK HOUSE	ROYAL STEAK HOUSE- Esmans	Scellé au sol recto	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1.8 x 2.6 env.	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
19	ROYAL STEAK HOUSE	ROYAL STEAK HOUSE - Esmans	Scellé au sol verso	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1.8 x 2.6 env.	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
20	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Scellé au sol	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1 x 1.5 env.	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
21	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Scellé au sol	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1 x 1.5 env.	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
22	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Scellé au sol recto	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					X	3x4 env.	Non, Dimensions trop importantes (max 6m ²)
23	FASTHÔTEL	FASTHÔTEL - Esmans	Scellé au sol verso	RD 605 - Petit					X	3x4 env.	Non, Dimensions trop

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
24	LIDL	LIDL - Esmans	Scellé au sol sur rond-point	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1 x 4	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
25	ROYAL STEAK HOUSE	ROYAL STEAK HOUSE - Esmans	Totem-Scellé au sol recto-verso	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X			2 x 0.78 env.	OUI
26	CLINIQUE VETERINAIRE	CLINIQUE VETERINAIRE - Esmans	Croix Blanche sur bâtiment	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X			?	OUI
27	CLINIQUE VETERINAIRE	CLINIQUE VETERINAIRE - Esmans	Détail des services et des docteurs, sur bâtiment	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X			?	OUI
28	CLINIQUE VETERINAIRE 01 60 96 10 52	CLINIQUE VETERINAIRE - Esmans	Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X			?	OUI
29	CLINIQUE VETERINAIRE	CLINIQUE VETERINAIRE - Esmans	Sur bâtiment	RD 605 - Petit					X?	?	OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
				Fossard (Nord)							
30	ROYAL STEAK HOUSE	ROYAL STEAK HOUSE- Esmans	Sur bâtiment	RD 605 - Petit Fossard (Nord)				X ?	?		OUI
31	MOBILIER URBAIN	JOUE CLUB - Montereau	Abri-bus Recto	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1.95 x 1.25	OUI
32	ROYAL STEAK HOUSE	ROYAL STEAK HOUSE - Esmans	Scellé au sol	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X			1 x 6	OUI
33	MOBILIER URBAIN	Meuble Saviard - Esmans	Abri-bus Verso	RD 605 - Petit Fossard (Nord)	X					1.95 x 1.25	OUI
34	STLG recyclage	STLG recyclage - Esmans	Sur bâtiment	RD 605 - Petit Fossard (Nord)				X ?	?		OUI
35	STLG recyclage	STLG recyclage	Numérique-Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)				X ?	?		OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON NUMERIQUE	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
36	GROUPE RATHEAU	GROUPE RATHEAU - Esmans	Sur bâtiment	RD 605 - Petit Fossard (Nord)				X ?	?		OUI
37	GROUPE RATHEAU	GROUPE RATHEAU - Esmans	Sur portail ajouré	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X		1 x 1		OUI
38	GROUPE RATHEAU	GROUPE RATHEAU - Esmans	Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X ?		?		Non, Plus d'1 support sur même voie
39	GROUPE RATHEAU	GROUPE RATHEAU - Esmans	Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)			X ?				Non, Plus d'1 support sur même voie
40	???(plus en activité)	Emplacement libre	Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					1,44 x 2,5		
41	???(plus en activité)	Emplacement libre	Scellé au sol sur terrain	RD 605 - Petit Fossard (Nord)					1,44 x 2,5		

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
42	FLEXXPERTS ??	PASSION DETAILING - Esmans	Sur bâtiment	RD 28 - Grand Fossard (Sud)			X		> 6 m ² et < 12 m ²	1 x 1.5 ?	OUI
43	FLEXXPERTS	FLEXXPERTS - Esmans	Drapeau sur terrain	RD 28 - Grand Fossard (Sud)				X		?	OUI
44	PASSION DETAILING	PASSION DETAILING - Esmans	Sur bâtiment	RD 28 - Grand Fossard (Sud)				X		?	OUI
45	CAR 77	CAR 77	Bâche sur clôture ajourée	RD 28 - Grand Fossard (Sud)	X					?	Non, Bâche interdite
46	PASSION DETAILING	PASSION DETAILING - Esmans	Sur mur	RD 28 - Grand Fossard (Sud)				X		?	OUI
47	EUPHORIA COM	EUPHORIA COM - Varennes-sur- Seine	Scellé au sol dans jardin privé	RD 28 - Grand Fossard (Nord)	X					1.7 x 2.7	Non, pub ou pré-ens scellé au sol
48	??	Emplacement libre	Sucette sur terrain - Recto	RD 606 - Grand						1.31 x 2.16	OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON NUMERIQUE	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
49	??	Emplacement libre	Sucette sur terrain - Verso	Fossard (Sud) RD 606 - Grand Fossard (Sud)						1.31 x 2.16	OUI
50	RENOVATION INTERIEURE EXTERIEUR, POLISSAGE, TRAITEMENT CERAMIQUE, PROTECTION FILM PPF- COVERING		Scellé au sol x4	RD 606 - Grand Fossard (Sud)			X			?	OUI
51	VISIOCOM	RENAULT	Sur bâtiment	RD 606 - Grand Fossard (Nord)			X			2.56 x 1.75	Oui
52	VISIOCOM	RENAULT	Sur bâtiment	RD 606 - Grand Fossard (Nord)			X			2.56 x 1.76	OUI
53	MOBILIER URBAIN	ESMANS - PLAN de VILLE	Sucette - Recto	RD 606 - Grand Fossard (Nord)						1.32 x 2.2	OUI

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE NUMERIQUE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
54	MOBILIER URBAIN	COURTEPAILLE	Sucette - Verso	RD 606 - Grand Fossard (Nord)	X					1.32 x 2.2	OUI
55	MOBILIER URBAIN	ESMANS - PLAN de VILLE	Sucette - Recto	RD 606 - Grand Fossard (Sud)						1.32 x 2.2	OUI
56	MOBILIER URBAIN	??	Sucette - Verso	RD 606 - Grand Fossard (Sud)	X					1.32 x 2.2	OUI
57	VISIOCOM	GAMM VERT - Egreville, Ecuelles, Montereau	Sur bâtiment	RD 606 - Grand Fossard (Sud)	X					1.75 x 2.5	OUI car le long de RD606
58	VISIOCOM	GAMM VERT - Egreville, Ecuelles, Montereau	Sur bâtiment	RD 606 - Grand Fossard (Sud)			X			1.75 x 2.5	OUI car le long de RD606
59	MOBILIER URBAIN	ESMANS - PLAN de VILLE	Sucette - Recto	RD 606 - Grand Fossard (Sud)						1.32 x 2.2	OUI
60	MOBILIER URBAIN	CASSE AUTO PIECES - 01 64	Sucette - Verso	RD 606 - Grand	X					1.32 x 2.2	Non, limité à 2m ² max

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le **04 OCT. 2024**

ID : 077-217701721-20241002-2024100207-DE

N°	EXPLOITANT	ANNONCEUR	PARTICULARITES	LIEU/ ADRESSE	PRENSEIGNE NON NUMERIQUE	PRENSEIGNE NUMERIQUE	PUBLICITE	ENSEIGNE < 6 m ²	ENSEIGNE > 6 m ² et < 12 m ²	DIMENSIONS DU SUPPORT	Conformité
61	SOS DEPANAGE	32 56 70 - Esmans SOS DEPANAGE	Scellé au sol	Fossard (Sud) RD 606 - Grand Fossard (Sud)				X		1x2	Non, Scellé au sol

5. Bilan de l'analyse de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère

Le diagnostic de l'ambiance urbaine et de la qualité paysagère aux abords de la RD605 et de la RD606 ainsi que les différents éléments abordés précédemment traduisent de la quantité et de la taille raisonnable des panneaux publicitaires sur ces routes à grandes circulations (RGC).

Il est important de souligner la variété de nature et fonction des différents tronçons analysés, ainsi que des dispositifs qui y sont installés. Il apparaît que l'application de la dérogation sur la taille maximum des panneaux aux abords des RGC permettrait à six dispositifs existants d'être conformes au RLP.

Ces dispositifs, principalement installés sur les tronçons où sont présents les différents commerces et activités économiques, sont utiles à l'information et à l'orientation des usagers.

6. Projection de panneaux de 6m² et 8m² aux abords de la D605 et D606



Etat actuel (panneaux de 7,5m² et 7m²) puis projection de panneaux de publicité de 8m², D606 en ZP3.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le **04 OCT. 2024**

ID : 077-217701721-20241002-2024100207-DE



Etat actuel (panneaux de 4,4m²) et projection de panneaux de publicité de 6m², D606 en ZP2.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le **04 OCT. 2024**

ID : 077-217701721-20241002-2024100207-DE



Projection de panneaux de publicité de 8m², D605 en ZP3*.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04 OCT. 2024

ID : 077-217701721-20241002-2024100207-DE



Projection de panneaux de publicité de 8m², D605 en ZP3.*

*Pour exemple, le bâtiment visible sur la projection est aujourd'hui démoli.